

# LE QUOTIDIEN

VOL. VII

MERCUR & CIE, EDITEURS-PROPRIETAIRES

MARDI, 8 JUIN 1886

12, 14, 16 et 18, COTE DU PASSAGE, LEVIS

№ 248

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

8 juin 1886

## LA FIANCEE DU VAUTOUR BLANC

### CHAPITRE XIII

A CHACUN SELON SES MERITES

—Alors, nous savons ce qu'il y a à faire, ricana Trébutor et ce n'est pas ma balle qui tuera ce maudit chien, je sais ce que je lui réserve.

—Quoi que vous fassiez, ça sera toujours trop ; mais il faut qu'il parle, vous savez.

—Il parlera.

Les trois aventuriers continuèrent à causer pendant quelques instants encore, puis se séparèrent à la nuit tombante.

Une heure plus tard, une immense gerbe de flammes produite par l'explosion d'une masse énorme de poudre illumina comme un éclair la surface du lac, accompagnée d'une formidable explosion qui fut entendue de Maracaibo.

Puis tout rentra dans le silence.

Le lendemain, le soleil levant n'éclaira, à la place où était le fort qu'un amas de ruines noires et de poutres carbonisées ; au loin déjà la flotte se dirigeait lentement vers Maracaibo.

De la cime d'un plaqueminière où il était grimé pour mieux voir, un homme portant le costume espagnol regardait avec une joie féroce ce spectacle de deuil.

Il s'était vengé, il triomphait.

—Eh bien ? lui demanda du pied de l'arbre un autre Espagnol de haute taille mais vêtu avec une certaine élégance, eh bien ?

—Leur Vautour a du plomb dans l'aile et Léopard doit en avoir aussi dans la tête, leur flotte ressemble à un enterrement de première classe, mon coup de pistolet n'est pas un coup perdu.

Et se laissant glisser le long du tronc de l'arbre, il redescendit.

—Le fort a sauté ? demanda l'hacendero.

—Il n'en reste plus pierre sur pierre.

—Et les ladrones se sont tous retirés.

—Tous sans exception, seigneur marquis ; sauf ceux qui sont demeurés sous les ruines, et il doit y en avoir pas mal, tous les autres se sont enfuis.

—C'est-à-dire qu'ils s'enfoncent de plus en plus dans le piège, reprit don Ponce en se frottant les mains.

—Où ils seront pris comme des oisillons sous un chapeau, senior ; c'est à nous que vos compatriotes devront cette occasion d'en finir d'un coup.

C'est parfaitement vrai, mon cher Belle-Tête, et j'espère qu'après un semblable service, don Pedro cessera ses menaces de poursuites contre moi.

—Des poursuites contre nous ? qu'il essaye donc et je me charge de le faire expédier les fers aux pieds et aux mains sur la frégate capitaine de don Alonzo del Campo d'Espinoza, contre amiral de la flotte des Indes, dont l'estrade sera en vue dans la soirée, si ce n'est au plutôt.

—Etes-vous bien sûr au moins de la flotte des ladrones ?

—Elle est déjà à moitié du chemin de Maracaibo.

—Comment avertir don Alonzo ? Belle-Tête sourit.

—Vous pouvez être un juge remarquable par la profondeur de sa science que par sa vertu d'intégrité, son désintéressement à toute épreuve, sa probité, répliqua-t-il d'un ton d'insolente raillerie ; mais, senior marquis, vous ne serez jamais un grand général.

—Peu de personnes possèdent comme vous, toutes les qualités en même temps, toutes les vertus, seigneur Belle-Tête, riposta sèchement don Ponce, piqué au vif par les railleries de son complice aussi est-ce pour cela que je vous prie de vous expliquer.

—Oh ! volontiers. Mes dispositions, sont prises. Entre le fort et la pointe del Cornero, derrière laquelle s'abrite l'estrade espagnole, j'ai placé trois postes de surveillance ayant chacun à leur disposition sur le sommet où je les ai placés, trois fusées et un morceau de bois.

Je vais à l'instant ramasser du bois sur les ruines du fort, en faire un bûcher, auquel je mettrai le feu ; vous senior marquis, allez jusqu'à la grotte où, par mesure de précau-

tion nous avons passé la nuit : prenez y trois fusées ou même six, deux de chaque couleur, que vous m'y apporterez, et en récompense vous assisterez à mon feu de joie.

Blottis chacun de manière à pouvoir surveiller le voisinage sans qu'il fût possible de les apercevoir, même avec une lunette, le Léopard dans les branches d'une énorme tamaris, Trébutor sous un épais buisson, l'un et l'autre examinaient depuis un demi-heure ces deux Espagnols qu'à cause de la distance ils ne pouvaient pas reconnaître et se faisaient part de leurs mutuelles observations, lorsqu'ils virent les deux inconnus se séparer de l'un d'eux, pendant que son camarade s'enfonçait dans le bois, jeter sur son épaule son fusil, puis se dirigeant vers eux, du pas d'un homme qui, n'étant pas pressé ne songe qu'à jouir de la promenade.

Arrivé à moitié chemin à peu près l'Espagnol avait à traverser un petit espace couvert de roseaux au milieu desquels se pressait, solitaire, un superbe palmier ; il y entra, fit aux premiers pas lever un énorme oiseau, une outarde probable et qu'il abattit d'un coup de fusil et que, ne voulant pas s'embarasser pour le moment, il suspendit à une branche, puis se mit tranquillement à couper quel que brassée de roseaux.

Cela fait, il en forma un fagot qu'il chargea sur son épaule et continua à l'avancer dans la direction des ruines.

Il était si près que les deux compagnons n'osaient communiquer que par signes ; mais les regards qu'ils se renvoyaient l'un à l'autre exprimaient une joie féroce, et tous deux avaient armé leurs Brachies.

Sifflant un air de chasse, Belle-Tête avançait toujours, s'arrêtait parfois pour regarder soit les ruines, soit le lac où déjà la flotte prenait ses dispositions de combat.

Arrivé au pied du rocher dont la partie écroulée du fort rendait l'escalade facile, il gravit le talus, il jeta à terre son fagot de roseaux secs, sur lequel il s'assit, but un coup d'eau de vie, se releva, montra le poing d'un air de menace triomphante à la flottille, examina les dégâts produits par l'explosion, ramassa les débris de poutres ou de planches, en ferma un tas, puis tirant un morceau d'amadou de sa poche, battit le briquet, déposa l'amadou enflammé sur les roseaux et s'accroupissant, les mains à terre, le corps penché en avant, se mit à souffler à tous les forces de ses poumons.

—Ça ne veut donc pas prendre, ricana tout à coup une voix à son oreille.

Il se retourna vivement, voulant se relever ; mais Trébutor qui s'était glissé jusqu'à lui pendant qu'il se tenait penché en avant, les mains ouvertes et, le saisissant par les épaules, le cloua sur le sol.

—Traître, lâche, misérable, si tu n'es pas le dernier des poltrons, laisse-moi donc me relever, rugissait Belle-Tête en se débattant.

—Dis donc, frère, vociférait Trébutor serrant toujours les bras de son prisonnier dont il écrasait la poitrine sous son genou posé entre les deux épaules, cet honnête Belle-Tête ne s'avise-t-il pas de me traiter de lâche !

—Je t'ai provoqué en duel, et tu as accepté, laisse-moi me relever, rends moi mon arme et battons-nous.

—Quelle arme ? le pistolet que tu avais mis dans le tonneau pour nous faire sauter ? j'en suis fiché, mais Montbars l'a gardé en souvenir de sa fidélité à tes serments.

—Mon fusil ; à vingt pas tu tireras le premier, je te le jure.

—Avec cela que j'en fais peu à tes serments, assassin de tes frères.

—Au couteau alors.

—Pas plus au couteau qu'au canon, fit une autre voix que le misérable ne reconnut que trop pour celle du Léopard ; on ne se bat pas avec un serpent venimeux, on lui écrase la tête avec le talon.

Belle-Tête sentit qu'il était perdu.

—Eh bien soit, dit-il, je me reconnais ; vous pouvez me lier les pieds et les mains pour me traiter comme accusé devant mes juges, le conseil des frères de la Côte qui seuls ont droit de me condamner ou de m'absoudre.

—Merci de la permission que tu veux bien nous accorder, nous en profiterons pour te lier ; quant aux juges il n'en est plus besoin, tu es condamné à mort et tu mourras.

—Faites donc vite, assassins, rugit le traître d'un air de désespoir furieux.

Sans répondre, le Léopard détacha sa ceinture de cuir et lui serra fortement les jambes, Trébutor fit de

même pour les bras, après quoi, il le relevèrent pour le lier au tronc d'arbre.

En face de lui, les deux boucaniers s'assirent sur un canon et allumèrent leurs pipes.

Lui pâle, les yeux égarés, le visage souillé de sang et de cendres le regardait avec un effroi qu'il n'essayait même pas de dissimuler.

De temps en temps cependant, cessant de fixer ses juges, il lançait sur la mer un coup d'œil anxieux et furtif.

Pour son malheur, Trébutor le remarqua.

—Cornes du diable, s'écria-t-il tout à coup, je parierais ma tête à couper que ce scélérat n'est venu ici que pour machiner une nouvelle trahison. Dis, abominable traître, pourquoi allumais-tu ce feu que j'ai en la stupidité de ne pas éteindre ?

Belle-Tête s'attendait à cette question, répondit-il sans hésiter.

—C'était pour faire signal à quelqu'un de vos navires de venir délivrer un malheureux dont le sort est d'être toujours victime de la calomnie.

—Tu mens par la gorge.

—Je dis la vérité.

—Eh ! la preuve que tu mens, c'est que voici deux autres feux allumés depuis un instant, non pas du côté du lac, mais de celui de la mer vers laquelle je t'ai vu plusieurs fois tourner les yeux.

—Dans la position où vous m'avez mis je ne puis pas regarder ailleurs.

—Avec qui causais-tu à la lisière du bois ? interrompit le Léopard.

—Je m'informais de la manière dont avait été pris le fort.

—Ah vraiment ! ricana le géant, peut-être demandais-tu des nouvelles de ton pistolet ?

Belle-Tête pâlit en se mordant les lèvres.

—Ecoute, reprit le Léopard, tu es condamné à mort et tu ne sors pas de ce rocher ; mais il y a mort et mort celle qui frappe tout à coup, une balle dans la tête par exemple, celle que prolonge les affreuses tortures ; Trébutor et moi te donnons le choix.

Un sourire triste passa sur les lèvres du malheureux qui répondit seulement :

—Quel prix mon frère le Léopard met-il à sa pitié ?

—Quelques renseignements qui ne coûteront rien en te rapportant beaucoup ; nous voulons savoir en ce moment, se trouvent deux personnes que tu connais, don Ponce de Valdemar et dona Léonora de la Morélie, sa pupille.

—Ils ont quitté Maracaibo depuis plus d'un mois.

—Vraiment ?

—Je le jure.

—Pour aller où ?

—En Espagne.

—Je pensais que tu mentais, à présent j'en suis certain, reprit sévèrement le Léopard.

—Par mon baptême, je vous affirme que je n'ai dit que la vérité.

—Tu persistes ?

—Je le jure sur ma part de paradis.

—Pour ce que vaut la tienne, ce n'est pas la peine de te gêner ; mais comme cet enjeu ne me suffit pas et que je sais que tu veux nous tromper je te donne le temps de compter jusqu'à cent pour te décider.

Et le boucanier se mit à réciter de suite d'une voix lente et sourde : un, deux, trois, quatre.

A cinquante, il fit une pause et dit quelques mots à son matelot qui se leva, planta quatre piquets aux quatre coins du bûcher réduit à l'état de braise, déjà à demi couvert de cendres et avec des bâtons forma une éolienne qu'il attacha au-dessus du feu, à un mètre environ de hauteur.

Belle-Tête le regardait avec effroi.

Belle-Tête avait bien pensé aux méthodes souffrées, au tourniquet qui serre le front à faire craquer les os, au chevalet où les membres du patient se disloquent sous la pression d'un bloc énorme posé sur leur poitrine ou sur leurs reins ; mais il n'avait pas même pu songer au boucan cet ignoble éolienne faite seulement pour le séchage des sangliers, tourment affreux mais surtout honte intolérable qui le fit ébouriffer en imprécations furieuses.

Ce fut en vain que le Léopard voulut l'interroger, la supplicie continuait à hurler sans rien écouter.

—Enfame ce porc, il crie trop, fit le Léopard.

Trébutor alla ramasser une brassée d'herbes, les trempa dans l'eau, les tordit ensuite et en étendit une couche sur la braise ravigée.

Un épais tourbillon de fumée, chaude, humide, d'une odeur nauséabonde entourant le malheureux, eut bientôt étouffé ses cris en le suffoquant.

Le râle remplaça les hurlements, mais le Léopard, qui tenait à ce que sa victime ne lui échappât pas trop vite, dissipa la fumée en écartant les herbes avec un bâton.

Belle-Tête eut un moment de répit. Malheureusement pour lui, ce répit ne fut pas long.

Si le bâton avait écarté la fumée, il avait ravivé la braise et fait de la claie un grill brûlant sur les barres duquel les chairs du malheureux commencent à grésiller.

Dans l'impossibilité de changer de position, de contracter même ses membres retenus par des cordes inflexibles, le misérable, dont les yeux injectés de sang sortaient de leurs orbites, supputait en vain ses bourreaux et l'achever.

A continuer

## MIGRAINE et le mal de tête guéri

MM. Gingras, Langlois & C<sup>ie</sup>, Messieurs,

Pendant huit ans, j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher.

C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.

Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.

Je demeure messieurs, Votre obéissant serviteur.

ED. MATTE, Contracteur, 185, rue Richelieu, Québec 20 mai 1886.

Le célèbre EAU MINÉRALE ST-LEON est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à 25 CENTINS le gallon, et en gros et en détail chez

MM. GINGRAS, LANGLOIS & C<sup>ie</sup> Agents de la Paissance, Québec

Vis-à-vis du Palais du Cardinal, 31 mai 1886.

## CIGARES! CIGARES!

FUMEZ LES CELEBRES CIGARES "GLADSTONE"

"NOBLESSE" FABRIQUÉS PAR Smith, Fischel & Co. MONTREAL.

VENDS EN GROS PAR A. Carrier, Fils, LEVIS, 17 avril 1886.—4m.

## EAU MINÉRALE DE ST-LEON

A VENDRE PAR M. Alex. DLMERS AGENT

POUR LA VENTE DES JOURNAUX —DANS— SALLE D'ATTENTE

—DE— l'Intercolonial EN CETTE VILLE. Lévis, 6 juin 1886.

## CHAUSSURES ! CHAUSSURES ! POUR LES SAISONS DE PRINTEMPS ET D'ETE.

En gros et en détails

Le soussigné, tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui, à l'honneur d'annoncer qu'il continue, sur une grande échelle son commerce de chaussures pour les saisons de printemps et d'été.

L'assortiment qui est au complet, consiste en chaussures pour hommes, femmes et enfants de toute forme, de toute grandeur et de toute qualité, qui sont vendus à des prix défiant toute concurrence.

Venez et vous constaterez par vous-mêmes que c'est le plus bel assortiment de chaussures qu'il y a à Lévis et à Québec.

Le public est invité de bien vouloir lui faire visite. Il est sûr d'avance de pouvoir donner satisfaction à toute personne même les plus exigeantes. N'oubliez pas que c'est à l'enseigne du veau bété

MARC COUTURE, voisin de M. Joshua Thompson, Lévis

M. MARC COUTURE tient aussi un département de chaussures, rue St. George, vis-à-vis chez M. Anz. Carrier & Fils, 1 mai 1886.

## Nouveautés

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises pour Toilette de première communion consistant en Lawa Mousseline, Cashmere, Alpaca, Dentelle, Broderie, Gants, Bas, Pointe pour main et toutes autres marchandises à très bon marché pour Dame et Monsieur, etc, etc.

Cotton jaune, verge de large, depuis 10c en montant.

Shirting	5c en montant
Indienne	5c do
Cotton barré et carraté	7c do
Un lot de bas de coton	10c do
Coupons d'Indienne à la vg. ou à la lb.	
Stoffes à robes	10c en montant
Cashmere	18c do
Gants de Kid	25c do
Coils	12c do
Cravates	15c do
Mouchoirs	5c do
Tweed tout laine	30c do

Serge noire valant \$1.20 pour 95c

Chapeaux de tout genre à grande réduction, etc.

Il ne faut pas oublier que nous avons à notre établissement une modiste de première classe parlant l'anglais et le français, pour la confection des chapeaux, robes et manteaux, etc, etc.

Enfin qu'on vienne voir pour s'assurer par soi-même de l'immense variété de nos effets et de la modicité de nos prix.

Une visite est respectueusement sollicitée. G. J. LAVERDIERE, Côte du Passage, Lévis.

21 mai 1886



## Avis Public

Il est par le présent strictement défendu à toutes personnes de jeter de la terre, des ordures, saletés, eaux sales, immondices et autres débris quelconques, répandant de mauvais odeurs, sous aucun prétexte que ce soit, dans les rues, cours et sur les terrains vacants, sous peine d'amende pourvue en pareil cas par les règlements de cette ville, Bureau de la corporation de la ville de Lévis, le 1er juin 1886.

Par ordre, FLAVIEN ROY, Sec.-Trésorier Lévis, 21 mai 1886.—81



## Contrats de la Malle

DES SOUSCRIPTEURS adresses au Maître Général des Postes seront reçus à OTTAWA jusqu'à MIDI le 9 JUILLET pour le transport des Malles de St. Maurice, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er OCTOBRE prochain :

ETHEMIN ou ST. JEAN CHEVYSSOTHE, SIX fois par semaine ;

ISLE VERTE et ST. PAUL DE LA CROIX DEUX fois par semaine ;

ST. AUBERT et ST. PAMPHILE DEUX fois par semaine ;

ST. HENRI et la STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE fois par semaine ;

SANBORN et la STATION DU CHEMIN DE FER, TROIS fois par semaine ;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats proposés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formulés de souscription.

G. H. BOURGEOIS, Insp. des Postes, En ch. de la P. de Q. Bureaux de l'Interoctroy des Postes / Québec 6 mai 1886.

LE PALAIS DE JUSTICE

L'Electeur qui, pendant des années a demandé à cors et à cris la construction du palais de Justice à Québec, qui, en 1882, acceptait sans brocher la loi votée par la législature, proteste aujourd'hui avec un ardeur digne d'une meilleure cause, contre tout ce qui a été fait de son consentement, à sa demande, et avec l'approbation de tout son parti.

Il est certain que les élections sont prochaines et que l'on sent le besoin de se faire un petit stock de Austing. Rétablissons quelques uns des faits dénaturés par le confrère.

Il est faux d'abord, ainsi que le dit l'Electeur, que le gouvernement ait imposé sur la propriété de notre district une taxe de \$200,000 pour la reconstruction de notre palais de Justice.

Les débetures autorisées s'élevaient bien au montant de \$200,000 mais tout le district n'est pas également responsable pour le paiement de cette somme.

La cité de Québec aura à en payer les deux tiers, l'autre tiers est à la charge des comtés de Lévis, Portneuf, Québec, Montmorency et Lotbinière.

Ainsi que le veut la loi, le district aura à payer dans les proportions ci-dessus mentionnées une annuité de six pour cent pour le remboursement du capital et des intérêts et voilà tout. La somme annuelle à payer sur \$200,000 sera donc répartie comme suit : \$8,000 pour la cité de Québec et \$4,000 pour les comtés de Lévis, Montmorency, Portneuf, Québec et Lotbinière.

Si l'on considère que les cinq comtés de Lévis, Portneuf, Lotbinière Québec et Montmorency comprennent une population de 106,612 âmes et si l'on répartit les \$4,000 d'annuité sur ces 106,612 têtes, on se demande où est l'impôt écrasant dont parle l'Electeur.

Nous disons que l'annuité à payer est de \$4,000, c'est là le chiffre que nous donne la loi de 1882, mais à proprement parler il faut retrancher de cette somme de \$4,000 le tiers de l'intérêt produit par \$40,000 que le gouvernement a reçues des assurances lors de l'incendie de l'ancien palais de justice.

L'Electeur nous dit bien que le gouvernement a empêché cette assurance et qu'il fait payer le district quand même, mais les assertions de ce confrère et les retenus qui pourrait faire temporairement le gouvernement doivent être soumises à la loi de 1886 qui dit que les sommes recouvrées par le shérif, pour l'assurance sur les cours de justice doivent contribuer à défrayer les dépenses de reconstruction.

Ainsi donc, à proprement parler, ce n'est pas une annuité de \$4000 que devront payer les cinq comtés que les libéraux essayent d'endoctriner avec cette question du palais de Justice, mais seulement \$3200.

L'Electeur et les libéraux qui veulent faire du capital politique avec cette question si simple n'ont pas besoin de dénaturer les faits.

Les chiffres sont inscrits dans les statuts, la loi nous dit ce que nous avons à payer. Il y a une chose aussi que le public sait et qu'il n'oubliera pas c'est que les résolutions pour la construction du palais de justice présentées en 1882 par le trésorier ont été préparées avec l'aide de l'honorable François Langeher, et que ces résolutions ont été adoptées en chambre sans que les libéraux s'y soient opposés.

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER

La législation présentée par le ministre Ross et accordant certains subsides en terres et en argent à certaines compagnies de chemin de fer, n'est pas nouvelle. C'est la loi de 1882 que l'on met viguer ni plus ni moins. Il est faux de dire que la province sera chargée d'un nouveau fardeau et qu'elle devra tôt ou tard payer une somme de \$4,000,000.

Sur les dix huit compagnies subventionnées dans le temps il n'y en a que neuf qui se soient prévalues des privilèges accordés par le gouvernement. Le délai fixé pour accepter les faveurs ministérielles et se constituer régulièrement, était de deux ans. La nouvelle législation a pour but de prolonger ce délai et de permettre aux compagnies qui n'ont pas encore obtenu le subside accordé en 1882 de faire preuve de leur travail.

Voilà, dépourvue de tous artifices, la mesure que vient de présenter le gouvernement et autour de laquelle nos adversaires font tant de bruit.

On dit que cette législation déjà vieille de quatre ans est destinée à créer un fond général pour les prochaines élections. Il n'y a qu'à les naïfs qui se laisseront prendre à pareille proposition.

Il suffit en effet de savoir que la plus grande part des subsides accordés se compose de terres encore incultes qu'il faudra vendre ou faire coloniser avant d'en tirer quelques bénéfices pécuniaires, pour comprendre que les compagnies de ch

min de fer ne seront pas enrichies du coup par l'octroi qu'on leur renouvelle.

Avant que ces terres soient vendues ou colonisées il faudra bien des années. Les capitalistes qui risqueront leur argent dans les élections pour ces faveurs plus ou moins lointaines, qui ne seront accordées que lorsqu'un certain nombre de milles de chemin de fer sera construit, pouvant être bien certains de ne pas jouir de l'intérêt de leurs capitaux.

LE HOME RULE

Le projet de Home Rule de M. Gladstone a été rejeté aux Communes anglaises par un vote de 341 contre 311. Il est difficile de prévoir encore quel sera le résultat de cette défaite au point de vue du jeu des parties et de l'attitude que prendra le peuple irlandais.

La faible majorité de 30 qui a renversé Gladstone ne peut donner aucune certitude à celui qui voudrait se charger de succéder au chef libéral. Les Parnellistes sont tenus de suivre Gladstone jusqu'au bout. Et il est difficile de penser que l'élément radical du parti whig puisse faire une alliance sérieuse avec Salisbury et l'ancien toryisme. Rien autre chose qu'un appel au peuple pourra faire sortir le peuple anglais de cet imbroglio plein de complications menaçantes.

ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE

DE 1886 DANS L'ARCHIDIOCESE DE QUÉBEC

Table with 3 columns: Location, Date, and Day. Includes entries for Ste Foye, St Félix, St Colomb, Laval, Ange-Gardien, Ste Anne de Beaupré, St Féréol, St Thé, St Joachim, Chateau-Richer, Charlesbourg, Lac Beauport, Stoneham, Tewkesbury, Valcartier, Ste Catherine, Ste Jeanne, St Raymond, St Basile, Deschambault, St Alban, St Casimir, St Urbain, N. D. Montauban, Grondines, Portneuf, Cap Santé, Ecareuil, Pte aux Trembles, St Augustin, Ancienne Lorette, St Ambroise, Beauport et St Grég. de Montmagny.

Le Grandeur Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, a bien voulu se charger de faire la visite pastorale au nom de Mgr l'Archevêque jusqu'au Château Richer inclusivement. On lui rendra les mêmes honneurs qu'à Monseigneur l'Archevêque, et en qualité de visiteur il aura les mêmes pouvoirs.

Sa Grandeur sera accompagné par le Rév. Père Beauvein, S. J., comme prédicateur, et par les Révs. MM. M. T. Labrecque, du Séminaire de Québec, et A. G. Brousseau, vicaire à N. D. de Lévis comme confesseurs. Le Rév. M. P. B. Garneau, de l'archevêché, remplira les fonctions de Maître des Cérémonies. Pendant la première partie de la visite le Rév. Père Côté, S. J. et le Rév. Père Jodoin, O. M. I., précéderont Sa Grandeur dans les différentes paroisses pour la préparation des enfants et seront remplacés pendant la seconde partie par MM. les abbés Feuiltaut et Beaudoin du Séminaire de Québec.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Mgr l'archevêque Taschereau a été créé Cardinal au consistoire qui a eu lieu à Rome hier.

L'heureuse nouvelle a été annoncée par toute la ville de Québec, hier après midi, par les cloches de toute la ville qui sonnèrent à grandes volées, et par une salve de vingt coups de canon qui a été tirée sur la Terrasse Frontenac par la batterie de campagne commandée par le major Crawford Lindsay.

La température était très défavorable, cependant cela n'a pas empêché les citoyens de paroisser les rues et leurs résidences. Des drapeaux flottaient en abondance à tous les édifices publics, à l'Université Laval, au Séminaire, à la Basilique etc.

Il y a eu illumination au Palais de Son Éminence hier soir, et il en sera ainsi ce soir et demain soir.

Son Éminence a déjà reçu un grand nombre de dépêches d'Europe, des États-Unis et du Canada lui offrant les plus sincères félicitations.

Les visites officielles sont commencées aujourd'hui par celle du Lieutenant Gouverneur qui a eu lieu ce matin à dix heures et demie.

La réception des membres du clergé au Palais cardinalice aura lieu mardi de la semaine prochaine.

Les citoyens seront reçus par Son Éminence le cardinal Taschereau

leudi à trois heures de l'après-midi, le 17 du courant.

Le comte Gzozoli, garde noble, dont nous avons annoncé l'arrivée prochaine à Québec, avec la barrette de cardinal pour son Eminence Mgr l'archevêque, accompagnera Mgr O'Brien, prélat, envoyé à Québec comme aubéaig, accompagné d'un secrétaire.

Les gar les nobles sont partis hier, de Rome pour remplir leur mission. M. le vicaire-général Légaré s'est rendu chez Leurs Excellence le gouverneur-général et le lieutenant-gouverneur pour lui communiquer la nouvelle officielle de la création de Mgr l'Archevêque de Québec, comme cardinal, au Consistoire tenu à Rome hier.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Séance du 7 juin.

L'Orateur occupe le fauteuil à 8.30 heures p. m.

Le président donne lecture de la lettre suivante.

A l'hon. J. S. C. Warde, orateur de l'Assemblée Législative, Québec.

M. le président.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à la Sainteté le souverain Pontife Léon XIII, d'élever Sa Grâce l'Archevêque de Québec à la haute dignité de Cardinal de l'église catholique romaine. Son Eminence le cardinal archevêque vous prie de bien vouloir faire connaître à la chambre que vous présidez cet événement si important dans l'histoire du peuple canadien.

J'ai l'honneur d'être etc., etc.

CYRILLE E. LEGARÉ, V. G.

L'hon. M. Taillon dit qu'il est certain qu'il exprime le désir de toute la chambre en disant que le gouvernement proposera l'adoption d'une adresse de félicitations conjointe des deux chambres de la Législature à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

L'hon. M. Mercier seconde la motion qui est adoptée à l'unanimité.

L'hon. M. Mercier demande que M. Taillon en sa qualité de leader de la chambre, propose l'ajournement jusqu'à sept heures et demie, procédé qui sera une marque évidente de la joie que ressent la population de la province en apprenant cette joyeuse nouvelle.

L'hon. M. Taillon accède à la demande faite par le chef de l'opposition. En conséquence M. Taillon propose, appuyé par M. Mercier, que la Chambre s'ajourne jusqu'à sept heures et demie.

Séance du soir

L'Orateur reprend le fauteuil à 8 heures.

Question de privilège

Foucher de Saint-Maurice.— L'honorable député de Montmagny a demandé le 26 mai 1886 une copie de tous les rapports des conducteurs de travaux aux chemins de colonisation du comté de Bellechasse, pendant l'année 1885, indiquant les endroits dans le dit comté, et les dits chemins où des travaux ont été faits, et copie de toutes correspondances relatives aux dits travaux et chemins.

Je n'étais pas présent lorsque l'honorable député de Montmagny a demandé cet ordre de la Chambre. Une maladie grave me retient à la maison.

La correspondance satisfait la susceptibilité de l'honorable député de Montmagny qui a paru froissé, en disant que deux ou trois cents piastres avaient été employées pour aller aux chemins qui passent dans une vieille paroisse, celle de St. Gervais.

La chambre se forme en comité sur le projet de loi pour étendre les limites du village de Laprairie et pour pourvoir à la vente des lots à bâtir dans la Commune de cette localité et rapporte le bill avec amendement.

La chambre se forme en comité sur le projet de loi des gaz combustibles. Le bill est amendé de manière à rembourser avec les actions de la compagnie les personnes possédant des terrains sur lesquels on découvrirait des gaz naturels et que la compagnie exploiterait.

L'hon. M. Turcotte présente un bill intitulé: Acte pour amender le chapitre 22 de la 48 Vict., intitulé acte pour amender le code de procédure civile en ce qui concerne la session de biens.

M. Turcotte explique que le but qu'il veut atteindre est que les procédures dans les cas de sessions de biens soient prises dans le district où le failli réside.

M. Lamoignon propose un autre amendement à ce bill. Il demande que les cultivateurs qui élèvent des animaux destinés à la boucherie aient le droit de vendre leur marchandise sur les marchés, soit dans les rues, du moment qu'ils se conforment aux règlements de la cité en payant la taxe ordinaire.

M. Lamoignon prétend qu'il est ridicule d'empêcher les cultivateurs de venir vendre leur viande de boucherie à moins d'être en mesure de prouver que l'animal offert en vente a tué le porc sur leur ferme.

viande et autres produits ailleurs que sur les marchés de la ville pourvu que le cultivateur paie la licence.

L'hon. M. Taillon soumet la considération de la chambre l'adresse suivante au Cardinal Taschereau adoptée par le Conseil Législatif.

Son Eminence le Cardinal Archevêque d'Éminence

Nous, les membres du Conseil Législatif de l'Assemblée législative de la province de Québec en session réunie, sommes heureux, d'être l'interprète en ce moment de la joie de la population en cette province qui vient d'apprendre avec une grande satisfaction l'élevation de Sa Grâce à la dignité de Cardinal de l'église catholique romaine.

Cette grande distinction conférée à un prélat de l'église du Canada donne une importance additionnelle à notre pays aux yeux des autres nations et sera un grand événement dans notre histoire.

Les membres de cette chambre sont heureux de voir le vénérable et digne successeur des illustres archevêques de Montmorency Laval, appelé à occuper une place à côté des princes de l'église de Rome.

Cette chambre s'empresse d'offrir ses plus chaudes félicitations à Son Eminence à l'occasion de cet heureux événement qui est un grand honneur pour le peuple et une belle récompense d'une vie employée au service de Dieu et de son pays.

En proposant l'adoption de cette adresse l'hon. Procureur général fit ressortir les profondes connaissances, la piété et le zèle de Son Eminence le cardinal Taschereau.

L'hon. M. Mercier seconde la motion.

L'hon. M. Lynch concourt dans les remarques des orateurs qui l'ont précédé et ajoute que l'élevation au Cardinalat de Mgr. Taschereau réajustait sur tous les protestants de cette province.

MM. Foucher de St Maurice, Carbray, Marchand et Flynn se prononcent en faveur de l'adresse qui est adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite décidé que la chambre se réunira pro forma à 10 heures a. m. aujourd'hui pour conférer avec le conseil législatif sur le sujet et qu'à 2 heures p. m. les deux chambres leurs présidents en tête, avec la masse, etc., se rendront auprès de Son Eminence pour lui présenter l'adresse.

Après avoir adopté plusieurs projets de loi en deuxième et troisième délibération et adopté plusieurs motions pour remettre l'honoraire sur des bills privés, la chambre s'ajourne à une heure a. m.

RESUME TELEGRAPHIQUE

On parle d'organiser des régatives à Winnipeg le jour de la confédération. Hanlan et les principaux rameurs seront invités.

La ville de Bate en Hongrie a été détreuite par le feu samedi, 3 personnes ont perdu la vie.

On dit que le pape doit décorer la reine Christine d'Espagne de la Rose d'Or.

Un nouveau soulèvement vient de se produire parmi les sauvages de l'Arizona.

L'éruption du Mont Etna a cessé La ville de Nicolosi est sauvée.

L'association libérale en Ecosse a adopté des résolutions favorables à l'établissement d'un gouvernement autonome en ce pays.

L'assemblée annuelle de l'Union internationale des typographes a eu lieu à Lafayette Hall, Pisburg, hier et se continuera toute la semaine. Cent trente délégués y assisteront.

Le théâtre d'Alliance (Ohio), s'est soudainement écroulé, mercredi. Personne n'a été blessé. Les pertes matérielles sont de \$10,000.

La chaudière d'une locomotive du chemin de fer Baltimore et Ohio a fait explosion, vendredi matin, en gare de Bellaire (Ohio). Deux mécaniciens et un chauffeur ont été tués.

La Porte commença à s'effrayer des armements de la Russie.

Le général Caceres est entré en fonctions comme président du Pérou.

Cette année la version française du Hansard de la Chambre des Communes n'a pas éprouvé les retards des années précédentes.

Hier, un service anniversaire a été chanté à la Cathédrale de Montréal pour le repos de l'âme de Mgr Bourget évêque de Martinopolis.

Le R. Père Nolin S. J., travail à établir la société de colonisation à Ste Thérèse.

Les noms et prénoms de l'héritier du trône d'Espagne sont les suivants: Alfonso-Don-Fernando-Jean-Marie-Isidore-Pascal.

L'HISTOIRE D'UN MAN-GEUR D'OPIMUM

Ramant sur des barres de fer rouge dans son délire effroyable.—Une investigation médicale scientifique—Ses résultats.

L'opium ou la mort.

Cette brève sentence fut vivement soumise à l'oreille d'un pharmacien éminent sur la rue Vine par un homme depuis quelques années dans une situation désespérée.

On peut à peine se faire une idée des souffrances endurées par une victime de l'opium. De Quincy on a fait une peinture vivante. Mais qui pourrait décrire fidèlement la joie d'une victime sauvée?

H. E. Wilson, de Loveland, O., autrefois chez Marsh, Harwood & Cie, chimistes et manufacturiers, de Saint-Louis, et la maison bien connu de H. C. Wilson et Cie, chimistes, autrefois de la ville, donna à notre reporter hier une esquisse de son expérience personnelle sur ce sujet.

Je me suis entraîné sur des barres de fer rouge et sur des charbons ardents, dit-il, dans des moments de crise occasionnée par l'usage de l'opium. Le souvenir seul de mes souffrances glaçait mon sang et me faisait frissonner. J'étais alors réduit à prendre 30 grains d'opium par jour.

Comment avez-vous contracté cette habitude?

Les soucis d'un travail excessif me minaient sourdement et mon médecin me prescrivit l'opium. C'est de cette manière que commencent les neuf dixième des cas.

Lorsque je résolus d'arrêter, je m'aperçus cependant que je ne le pouvais pas.

Vous seriez surpris de savoir, dit-il, que les deux cinquièmes des esclaves de la morphine et de l'opium sont des médecins. J'ai rencontré plusieurs de ceux-ci. Nous étudions votre cas avec soin.

Nous avons reconnu de là qu'ils étaient les organes dans lesquels l'appétit était détreuvé et soutenu de sorte qu'aucune victime n'était exempte d'une condition démoralisée de ces organes, de sorte que l'espérance d'une guérison dépendait entièrement du degré de vigueur qui a pu lui être communiqué. J'ai vu plusieurs patients, pendant qu'ils subissaient un traitement, contraindre de recourir à l'opium pour apaiser l'horrible souffrance dans leurs organes.

Je suis émerveillé de ma guérison.

Persistez à dire, Monsieur Wilson que vous vous êtes rendu maître de l'habitude?

J'en suis maître en vérité.

Objecteriez-vous à me dire de quelle manière?

Non, monsieur. Etudiant le sujet avec plusieurs médecins mangeant de l'opium, nous sommes devenus assurés que l'appétit pour l'opium était contenue dans les rognons et dans le foie.

Notre difficulté suivante était de trouver un spécifique pour ramener ces organes à la santé.

Les médecins, beaucoup contre leur code, accordaient leur intention à un certain remède et devenu de plus en plus convaincu de ses mérites scientifiques seuls, comme étant le seul auquel on peut avoir confiance dans chaque cas de maladie de rognons et de foie.

Je commençai par conséquent à en faire usage, l'ajoutant à mon traitement spécial. finalement je devins complètement maître de l'habitude.

Je peux dire que la partie la plus importante du traitement consiste à mettre ces organes dans une bonne condition de travailler, car c'est en eux que l'appétit renait et est soutenu, ils sont le siège de quatre-vingt-dix pour cent des maladies humaines.

Pendant les sept dernières années, cette position a été faite par les propriétaires du remède et finalement est devenue une vérité reconnue scientifique parmi la profession médicale; plusieurs d'entre eux cependant ne le reconstruent pas ouvertement, et encore, connaissant qu'ils n'ont pas d'autre remède scientifique, leur code ne leur permettant pas d'en faire usage, ils l'achètent et le prescrivent dans leur propres bouteilles.

Comme je l'ai déjà dit, les habitudes de l'opium et de la morphine ne peuvent jamais être guéries tant que l'ardeur pour elles n'a pas été extirpée des rognons et du foie. J'ai essayé différentes choses, j'ai fait des expériences sur beaucoup de matières et d'après le résultat de mes études et de mes recherches je puis dire que je ne connais rien capable d'accomplir ce résultat si ce n'est le Warner's Safe Cure.

Quelques autres ont-ils essayés votre traitement?

Oui, Monsieur, plusieurs et tous ceux qui l'ont eue, l'ont complètement découvert.

Plusieurs de ceux qui d'abord ne soignaient plus leurs rognons et leur foie depuis 6 à 8 semaines, comme je leur avais conseillé s'affaiblirent tout à fait. Ce mode de traitement est toujours exigé des patients qui sont traités par la malle ou à Lolland Opium Institute et finalement par nos soins privés, cela guérit toujours.

M. Wilson s'élève très haut partout où il est connu. Son expérience est une autre preuve du pouvoir merveilleux et juste du Warner's Safe Care pour les maladies de rognons, de foie et de sang et les maladies causées par le dérangement de ces organes.

Après une étude persistante, ce remède fut reconnu par les hommes de science comme supérieur à tout ce qui a été fait de Médical pour la guérison de ces organes importants.

Nous nous faisons un plaisir de publier des nouvelles venant d'une source si digne de confiance comme M. Wilson et confirmant par son expérience ce que nous publions dans nos colonnes.

Nous offrons aussi aux propriétaires nos félicitations sincères pour les résultats qu'ils ont obtenus.

TELEGRAPHIE

ONTARIO

Ottawa, 7 juin. On affirme que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien doit expédier les invitations aux sénateurs, aux membres de la galerie de la Presse 1886, pour un voyage sur cette voie ferrée et retour, les billets seront bons à la commodité des invités.

Sir Hector Langevin partira pour Québec demain. Sir Adolphe Caron, est arrivé en cette ville, il fera un voyage à la Colombie Britannique prochainement.

QUÉBEC

Montréal, 7 juin. L'inspection annuelle de la batterie de garnison de cette ville aura lieu samedi prochain par le lieutenant Von Straubenzee.

Retillard, M. P. P., était en ville ce matin.

M. Léon Ledieu, de la Presse, est retenu chez lui par la maladie.

L'hon. M. Chapleau, secrétaire d'Etat, est au Windsor.

L'hon. M. Norquay, premier ministre de la province du Manitoba, était au Windsor hier.

L'honorable Sir Hector Langevin sera à Montréal demain. Dans l'après-midi, il inspectera les travaux de la Commission du Havre dans le port et se rendra à bord d'un bateau de la Commission jusqu'au Lac St Pierre pour inspecter les travaux de creusement qui y font exécuter la Commission. Il se rendra ensuite à Québec où il passera le reste de la semaine au milieu de sa famille.

Deux cadavres d'enfant, paraissant âgés de quatre mois, ont été trouvés par la police au coin des rues St Denis et Sherbrooke. On croit qu'il y a eu un crime de sang.

NECROLOGIE

M. Napoléon Lavoie, l'un des citoyens les plus estimés de cette ville, vient d'éprouver un grand malheur dans la perte de son épouse, qui est morte arrivée à l'improvise à jeté tout le monde dans l'étonnement. Madame Lavoie était encore pleine de santé, et procédait à se lever vite longtemps encore. La mort la frappa en pleine vie, alors qu'elle se baignait dans sa famille, et qu'elle se reposait sur son lit de repos.

COURRIER DE LEVIS

Température du golfe. Vents venant au nord-ouest, ciel délaireissant température plus froide.

La banque des Cantons de l'Est. Les actionnaires de la banque des Cantons de l'Est ont tenu leur assemblée annuelle à Sherbrooke, le 2 juin courant.

D'après le rapport des directeurs on constate que les profits de l'institution, déduction faite de toutes les dépenses, ont été de \$109,230.71.

Ont été élus directeur pour l'année courante: MM. R. W. Haneker, G. Stevens, J. A. Pope, M. W. Courneau, J. Thorne, F. V. Galer, T. Hart, D. A. Mansur, et I. Wood.

M. R. W. Haneker a été élu président et l'hon. G. G. Stevens, vice-président.

La Salsepareille d'Ayer nécessaire de moindre dose, et est plus efficace, que pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

Bazar. Un bazar, présidé par les jeunes filles du convent de Notre-Dame, a été ouvert aujourd'hui et se continuera toutes les après-midis jusqu'au 14 courant de 1 heure à 8 heures p. m.

Lettre pastorale. On dit qu'une lettre pastorale collective de Nos Seigneurs les évêques, entre la Franco-Magonnerie, va être publiée incessamment.

Par ci par là. Les membres du comité de l'école se réuniront ce soir pour prendre en considération le règlement

relatif à l'introduction de l'eau dans la municipalité de Notre-Dame (Mort Plaisant) Québec.

Plusieurs députés demandent que la Chambre soit prorogée samedi prochain. On croit que le gros de la besogne sera terminée samedi, mais la chambre ne pourra s'ajourner avant mardi prochain.

L'hon. J. B. Guévremont a été élu président de la Société St Jean-Baptiste de Sorel.

Un dîner a eu lieu hier soir à la citadelle.

Un bal aura lieu mercredi soir, à la citadelle.

La rumeur concernant la nomination de Mgr Fabre comme archevêque semble s'accroître. D'après les apparences la nouvelle province ecclésiastique comprendrait les diocèses de Montréal, Trois-Rivières et Nicolet.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

Perdu. Dimanche le 6 juin, un porte-feuille en cuir noir "alligator" contenant \$23.00 et quelques papiers a été perdu depuis la station du Grand Tronc, en passant par l'escalier Tibbets jusqu'au passage.

Une récompense est offerte à la personne trouvant. Celui qui le retrouvera est prié de le remettre au numéro 125 Rue St Anne, Québec.

Faux billets. Un grand nombre de faux billets de \$1 et \$2 sont en circulation à Montréal. L'on dit qu'un grand marchand de nouveautés de cette ville a reçu \$80 en billets de cette espèce dans un seul jour.

Concours de tir en Angleterre. Les membres de l'artillerie canadienne qui iront cette année concourir à Shropyness, Ang., partiront le 19 courant par le steamer Vancouver.

On nous informe qu'un soldat de la Batterie d'Artillerie No 2 de Lévis, Arthur Bernabé, fait partie de cette escouade.

Température. Depuis hier le temps est nuageux et pluvieux. La température est plus froide que ces jours derniers.

Durant la nuit dernière un violent ouragan accompagné de pluie et de tonnerre est passé sur Lévis et ses environs. Le vent avait une force et une vitesse extraordinaires. C'était quelque chose d'effrayant que d'entendre les sifflements de la tempête.

Lorsque le vent est cessé un peu, la pluie commença à tomber en abondance et s'est continué une partie de la nuit.

Ce matin, le ciel est nuageux et il est probable que nous aurons encore de la pluie dans le cours de la journée.

Avis Important. A ceux qui ont quelques souvenirs de première communion à acheter. Qu'on se hâte de venir examiner nos magnifiques effets de tous genres que nous offrons à des prix excessivement bas et qui ne peuvent être certifiés que par ceux qui viendront eux-mêmes visiter notre assortiment, consistant en: chapelets en nacre de perle, en grenat, en os de toutes couleurs, cocos en nacre de perle, en métal argenté, etc.; etuis en cuir de Russie, etc.; livres de prières titres: "La première Communion", "Pariensiens", "Recueil de Prières", "Perle", etc., en vrac, en cuir de Russie, et différente autre sorte.

Ainsi, image de première communion pour petits garçons et petites filles, en dentelle, colorées, en gelatine; petites croix et espèces de petits pamphlets en gelatine; médailles grands et petites le tout étant de magnifiques souvenirs et qu'il est facile de se procurer à des prix très réduits qu'à adressant à la librairie du "Quotidien."

COURRIER DE QUEBEC

Le commerce de cuirs et de chaussures. Le commerce de chaussures est assez actif quoique les commandes ne soient pas considérables.

Les manufacturiers de Québec commandent le marché et les manufacturiers de Montréal finiront par disparaître par la compétition avantageuse que leur font les maisons de Québec.

Plusieurs manufacturiers de Montréal comprennent si bien la chose qu'ils ont l'intention de transporter leur manufacture à Québec où la main d'œuvre est à meilleure marché ainsi que le cuir.

Le marché du cuir est stagnant. Le fait est que les dernières faillites de Montréal ont fait baisser le prix du cuir et aujourd'hui la plupart des tanneurs ne peuvent actuellement vendre leurs cuirs avec un profit raisonnable. Espérons que cet état de chose sera de courte durée.

Examens. Les examens du barreau auront lieu aux Trois-Rivières le 14 juillet prochain.

Enquête. Le député coopeur du district de Québec, M. le docteur Gagnon, a tenu une enquête sur le cadavre qui a été trouvé sur la grève à Portneuf. Ce cadavre a été reconnu pour celui du jeune Gédéon Bonard de Ste Emélie de Lotbinière qui est né, il y a une quinzaine de jours, l'embarcation dans laquelle lui et un de ses compagnons transportaient une charge de sept poêles ayant chaviré.

Le verdict du jury a été rendu suivant les faits.

Notes personnelles. M. Mme Andrews A. Allan sont partis de Montréal pour New-York par le chemin de fer Central Vermont. Le Président de cette voie ferrée, M. Smith, a mis à leur disposition son char privé le Bellevue.

L'heureux couple restera à New-York jusqu'au 1er juillet, et partira ensuite pour l'Europe à bord du Parisian.

Sir Adolphe et Lady Caron sont partis de Québec.

L'Orateur de la Chambre des Communes est arrivé à Québec.

L'hon. M. Chapleau est attendu à Québec dimanche prochain.

M. Favreau, le dernier employé du chemin de fer du Nord qui demeurait encore à Québec depuis le transfert de cette ligne, vient d'être transféré au bureau du nouveau surintendant du chemin de fer du Pacifique à Montréal.

Sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics et l'hon. Geo. E. Foster, ministre de la marine et des pêcheries accompagneront les Commissaires du Havre de Montréal dans un voyage d'inspection dans le bus du fleuve jeudi prochain.

L'hon. M. Chapleau se rend à New-York.

M. Tarte du Canada est obligé de prendre quelques semaines de repos pour rétablir sa santé.

Il y avait à bord du Vancouver quatre Canadiens, MM. Roger LaRue A. Letellier, Isidore Thibaudreau et E. Pelletier.

En yacht. Son Excellence le gouverneur général, patron du Club de yacht de Québec, a fait une promenade à bord du yacht "Hirondelle" que le Commodore Gregory, a fait contraindre durant l'hiver.

Son Excellence était accompagné de l'hon. J. Barrington. A bord du yacht étaient M. le Commodore Gregory, M. le Vice-Commodore Ritchie, M. F. Beckett et le capitaine Sheppard A. D. C. Le pavillon du gouverneur général flottait au mat de l'Hirondelle ainsi que celui du Commodore.

Le départ en lieu du quai de la Douane à trois heures et cinq et "Hirondelle" était suivi des yachts dont les noms suivent: "Curlew" du vice-commodore Ritchie, "Muriel" de M. Gilmour "Genevieve" de MM. Peter, Iris de MM. Piddington et Co, "Ospley" de MM. Thom et Cie et "Veruna" du Capt Dean.

Le vent soufflant de l'ouest et la température était des plus favorables. Son Excellence et ceux qui l'accompagnaient ont été très charmés de cette promenade.

La distance parcourue en quatre heures et dix minutes fut de trente milles.

Le club de yacht de Québec compte 15 mois d'existence et le nombre de ses membres s'élève aujourd'hui à 300. Sa flotte se compose d'un bon nombre de yachts.

Générosité. Son Excellence le gouverneur général a envoyé à M. Grégory, Commodore du club de yacht de Québec, un pot en argent et un plateau en argent pour le score, pour être offerts en prix aux courses du club qui auront lieu le 19 courant. Le premier objet sera donné comme premier prix et l'autre comme second.

Emprunt. La corporation de Québec soumet à la législature un bill pour l'autoriser à emprunter \$175000, et émettre des obligations pour ce montant.

Cet argent est pour payer le coût de l'introduction de l'eau dans les rues de la ville de Québec qui n'en sont pas encore pourvues.

A St Sauveur. Une grande assemblée a eu lieu dimanche dernier à l'issue de la messe, à St Sauveur à propos de la célébration de notre fête nationale et plusieurs orateurs ont adressé la parole. L'assemblée était nombreuse et enthousiaste.

Cour du recorder. Un cordonnier, arrêté pour ivresse dans la rue St Joseph, est condamné à \$5 d'amende et les frais ou à 15 jours de prison.

Un journalier pour la même offense reçoit la même condamnation.

La banque de Québec. La soixante-huitième réunion annuelle des actionnaires de la Banque de Québec a eu lieu hier après-midi à Québec.

Un grand nombre d'actionnaires étaient présents.

La réunion fut présidée par l'hon. J. G. Ross, Président, M. Wm. R. Dean agissant comme secrétaire.

Congé. Un grand congé a été accordé hier matin aux élèves du Séminaire de l'Université Laval et de l'Ecole Normale, à l'occasion de l'élévation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taché à la dignité cardinale.

La nouvelle paroisse. Le bill pour incorporer la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec a été présenté samedi à la Législature. Ce bill viendra aujourd'hui devant le comité général.

Pèlerinage. Les Canadiens-français de New-York organisent un grand pèlerinage à la Bonne Ste Anne pour la fin de juillet.

Le pèlerinage annuel des membres de la société de Saint Vincent de Paul à la Bonne Ste Anne aura lieu dimanche prochain. Dans cette circonstance on bénira une magnifique statue sortie des ateliers de M. Jobin, statuaire de Québec.

Les membres du Chœur de la Congrégation de St Roch feront, le premier dimanche de juillet, leur pèlerinage annuel à la chapelle de Notre Dame de Lourdes, à St Michel, comté de Ballochasse.

Récompense. En reconnaissance de l'héroïsme qu'il a déployé lorsqu'il a sauvé ses compagnons dans une chaloupe, lors du naufrage du steamer "Inverail", aux îles de Picton, William Allard a reçu hier, une montre en argent du département de la marine.

Cercle Catholique. Mercredi dernier on eut lieu les élections du Cercle Catholique de Québec et les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour deux ans: MM. F. E. Hamel, Dr C. I. Samson, E. Turgeon, P. F. Réaume, J. Allard et J. Dulé.

Le Comité de direction comprend en outre les Directeurs suivants: M. le chevalier Vigneollette, M. J. A. Langlais, Dr N. E. Dionne, F. M. Lachaine, Dr J. P. Boulet et C. Guibault.

Canadiens en France. Inscrits à l'agence du Canada, 76, boulevard Haussmann, Paris: M. Robert LeMoine, Ottawa; Mme Cauchon, Ottawa; Mlle Lafontaine, Ottawa; MM. A. F. Webster, Toronto; Harry Ross, Toronto; Howard Chandler, Toronto; R. F. Smith, Montréal; J. T. Gnaelinger, Montréal.

Monument Champlain. L'assemblée qui devait avoir lieu hier soir à l'Hôtel de Ville afin de former un comité pour l'érection d'un monument à Champlain, a été remise à plus tard vu les circonstances exceptionnelles du jour.

Ordinations. Une vingtaine de diacres seront ordonnés prêtres dimanche prochain à la Basilique.

Douane. Le montant perçu à la douane le 7 juin est de \$3,742.80.

Jugement. Voici les jugements qui ont été rendus en cour de Révision la semaine dernière.

Casey vs Loyd.—Jugement modifié, capias annulé, mais jugement contre le défendeur pour la moitié du montant réclamé.

Pacaud vs Brisson, L.—Jugement rendu suivant l'admission des parties et parce qu'une erreur existait dans le premier jugement.

Ex parte Baptiste vs Hubert.—Jugement renversé: Hubert condamné à donner une copie de l'acte et l'intervenant est condamné à tous les frais.

Laibert vs Lessard.—Confirmé.

Lemelin et Anctil.—Jugement renversé et action renvoyée.

Ex parte Rioux.—Motion accordée, mais faculté accordée de compléter le dépôt d'aujourd'hui à quinze jours en déposant \$ 20.

Société de Prêts et Placement vs Vézina.—Confirmé.

Mendier vs Corporation de Québec et Morissette et al défendeurs en désaveu.—Jugement renversé et désaveu maintenu.

Cormier vs Mitchell.—Jugement renversé et action renvoyée.

Ms Arthur vs Brown.—Motion accordée.

Lepage vs Laberge.—Renversé.

Crépeau et Blais.—Renversé.

Tailon et Poulin.—Confirmé.

Angers et Murray.—Confirmé.

Veilleux et Lachance.—Inscription rayée sans frais.

Hardy et Perrault.—Confirmé.

Morin et Létourneau.—Confirmé.

Hamel et Lemieux.—Confirmé.

Banque Union et Gibeault.—Jugement pour \$227.71.

Melot et Pibeault.—Confirmé.

Hogau et l'Inst. Cana. Co.—Renversé.

Olivier et la Corp. de Québec.—Renvoyé avec dépens.

Nouveaux religieux. NN. SS. les évêques de Montréal, des Trois-Rivières, de Saint Hyacinthe, d'Outouais, de Nicolet, sont partis pour retourner dans leurs diocèses avec leurs théologiens.

Dimanche dernier, après les vêpres, une séance a eu lieu dans la grande salle de l'Université Laval, à l'occasion de la soutenance d'une thèse théologique par M. Ange Chisholm, diacre, du diocèse d'Archa, en présence des Pères et des théologiens du Concile qui, par extension, avaient le droit de l'interroger.

Les contradicteurs étaient MM. les abbés Bégin, Gouin, Mathieu et F. Duval.

M. Chisholm, a répondu à chaque objection posée avec une sûreté et une force remarquable et il est sorti victorieux de l'épreuve avec le titre de docteur en théologie.

M. l'abbé Rouleau de l'Ecole Normale, a prononcé le sermon dimanche à l'église St-Roch, et la collecte a été faite au profit de l'œuvre de l'Orphelinat.

Maritime. Le Steamer "Vancouver" de la ligne Dominion, est arrivé dans notre port dimanche avec 39 passagers de cabine, 53 intermédiaires et 139 de pont.

Le Vancouver est parti pour Montréal après avoir débarqué ses passagers au quai du Grand Tronc.

Le Steamer "Sardinian" de la ligne Allan, est arrivé dans notre port hier matin vers 7.30 heures avec 54 passagers de cabine, 77 intermédiaires et 534 de pont.

La cargaison du steamer naufragé Brooklyn a été vendue aux enchères hier et a réalisé la somme de \$6000.

Le steamer "Mathew Bedington" est arrivé dans notre port hier avec une cargaison de rails pour Montréal.

NAISSANCE. Le 3 juin, madame H. J. B. Choinard une fille.

MARIAGE. PÉPIN-SIEMER.—A St-Joachim de Montmorency, le 18 mai, par le Rév. Messire F. G. Gagnon, Procureur du Séminaire de Québec assisté du Rév. Messire F. Morissette, curé du lieu, M. Noé Pépin, gérant de la brasserie, à Mile-à-la-Peine, fils de Isate Simard, écuyer, marchand, tous deux de cette paroisse.

LALONDE-GUAY.—Hier matin, à la chapelle Saint-Louis de la Basilique, Hyacinthe Auguste Lalonde, écuyer, de Montréal, fils de Emery Lalonde, écuyer, ex-député de Yverdrille, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Cécilia Guay, fille de Florent Guay, marchand de Québec.

PINAULT-THIBAUDEAU.—Hier matin, à la chapelle Saint-Louis, Québec, M. James Pinault, conduisait à l'autel, Mademoiselle Georgiana Thibaudreau, fille aînée de Misaël Thibaudreau, écuyer.

DECES. LAGUENY.—Dimanche le 6 courant, à St-Joseph de Lévis, Dame Marie-Odile Lagueny épouse de M. Désiré Samson, cultivateur, à l'âge de 18 ans.

Elle sera inhumée le 8 courant, mercredi, à St-Joseph de Lévis, à 4 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADRE.—A St-Roch, le 6 du courant, Monsieur Prosper Labrie, maître menuisier, à l'âge de 63 ans, après deux jours de maladie seulement.

THE THE THE. SEUL M. GASIN DE CE GENRE A LEVIS.

LE SOUS-SIGNE informe le public qu'il trouve à son établissement situé près de la gare de l'Intercolonial, dans l'étal ci-devant occupé par M. Louis Paradis, les thés de la meilleure qualité et surtout à des prix comme on en trouve nulle part ailleurs.

Ces thés sont substantiels et les plus beaux que l'on puisse se procurer. Ils sont importés directement des plantations.

Il est à remarquer que les personnes qui achètent de thés ou café à notre établissement reçoivent gratuitement un riche présent.

Une visite est sollicitée.

8 juin 1886.—Im. CHOUTIER & Cie.

Bureau du Conseil VILLAGE LAUZON.

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, que toute personne qui désirera venir commercer dans les limites du Village de Lauzon devra sous peine d'amende, prendre une licence au Bureau du Secrétaire, d'hui au dix courant.

8 juin 1886.—Im. H. BOURASSA, Sec. Trésorier.

Dans la Cour Supérieure. NICOISTRATE DELISLE, de la paroisse St-François de Salles de la Pointe aux Trembles, en le comté de Portneuf, bourgeois rentier.

Demandeur. JOSEPH DUBUC, fils de Germain, ci-devant de la dite paroisse de St-François de Salles de la Pointe aux Trembles, cultivateur, maintenant de la ville de Lowell, en les Etats Unis d'Amérique.

Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois. Bureau du Protonotaire Québec, 1er juin 1886. Fiset, BURROUGHS & CAMPBELL, P. C. S. Darveau & Lemay, Proc. Dem.

Le Renouveau des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu...

Les propriétaires du RENOUVEAU ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés...

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir.

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Grande Attraction

Grande Excitation AU MAGASIN DE

A. T. Constantin Cie RUE ST-JEAN

VENEZ ET VOYEZ L'UN DES FONDS de commerce les plus considérables de l'Amérique...

A. T. Constantin & Cie RUE ST-JEAN

G. R. RENFREW & CO 35, RUE BUADE, Haute-Ville, Québec

On vient de recevoir une caisse de pardessus imperméables pour messieurs, dames, et enfants...

CHEMIN DE FER Québec - Central ARRANGEMENT D'ETE

A partir de LUNDI, le 5 AVRIL 1886 les convois circuleront comme suit:

Table with columns: Destination, Mat. (Matin), Mid. (Midi), Ev. (Evening)

Le départ des trains se fait aux heures du EASTERN STANDARD.

Le fret sera reçu, les billets de passage vendus et le bagage tiqueté sur les pontons des bateaux-pommes à Québec et à Lévis de 5 heures à 8 heures p. m.



LEFRANCOIS ET THIBOUTOT 110, rue St. Paul, QUÉBEC

Assortiment général de machines agricoles, Engins à vapeur de toutes forces.

Medailles Souvenir

Avec la bienveillante permission de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, j'ai fait frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la grande faveur qui vient d'être accordée au pays tout entier...

A VENDRE Chez les principaux HORLOGERS

Prix 25cts Faites en OR FINE et en ARGENT à ordre.

A. SEIFERT BIJOUTIER 34-rue de la Fabrique-34.

PACAGE

Le colisier, ayant décidé de mettre ses paquets en paquets, pourra recevoir un plus grand nombre de bestiaux qu'à l'ordinaire.

SAUL TALBOT AGENT DE MACHINE A COUDRE

TOURNEURS, PAILLASSA PESSORI RUE ST-GEORGE LEVIS. 30 mars 1886.

Plaies de nature ancienne et de nature récente, Tumeurs, Gangrène, Ulcères aux jambes et autres, Fistules, Teigne, Charbon, Panaris, Furoncles, Anthrax, Clous, Boutons, Blessures, Abcès, Brûlures, Coupures, Scrofale, Maladies de la Peau, Démangeaisons, sont guéris radicalement par l'ONGUENT SAINT-ROGE de H. FLAMENT, Ph. à Lourches (Nord)

En vente dans toutes les PHARMACIES 75 cts la boîte DEPOT GENERAL Dr MORIN & Cie, QUÉBEC. 9 janvier 1886.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!!

Impossible de trouver de plus beaux chapeaux que chez MM Dorval & Samson. Là vous trouverez un assortiment complet de chapeaux de feutre, en soie, et en paille pour hommes et enfants...

DORVAL & SAMSON CHAPELIER ET MANOMNIERS

A L'ENSEIGNE DE L'OURS Cote du Passage, LEVIS. 1er mai 1886.

Attention! Attention!

P. T. LEGARE 101, RUE ST-VALIER Saint-Sauveur Québec.

Pour vos Bagages, wagon de famille, et toutes autres sortes de voitures.

Au public de Lévis

Le soussigné a l'honneur de remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils lui ont jusqu'à présent prêté...

J. ISMAEL GARNEAU Forgeron et Plombier Côté du Passage, Lévis.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER-1886

A partir de LUNDI le 10 de NOVEMBRE, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

Table with columns: Destination, Time

Teinturerie à vapeur DE QUÉBEC.

Où l'on nettoie toutes draperies, soieries, rubans, etc. Nos. 4 et 6 RUE McMAHON, Québec.

A. S. Pfeiffer & Cie

Propriétaires et successeurs de P. LORMAN. Ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs nombreux clients...

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Assurez vous à la COMPAGNIE D'ASSURANCE contre le feu de LONDRES ANGLETERRE

CITY OF LONDON

Capital entièrement payé \$10,000,000

BUREAU pour les comtes de BEAUCE DORCHESTER, RUE du PALAIS de JUSTICE St JOSEPH BEAUCE

ATTENTION!

Myrtle Navy

EST MARQUE T. & B. EN LETTRES BRONZÉES

Leçons de musique

M. Napoleon Crépaud donnera des leçons de piano, chant, etc.

ROUQUIN

Il ne tenait à la fortune de Bertara que par Norbert.

Norbert disparaissait la fortune, lui échappait; ses crimes devenaient inutiles.

Cependant, sa colère contre son complice n'en était pas moins grande; Rouquin le lui avait dit jadis: "Si vous me trahissez, je vous tuerai!"

Seulement Rouquin était un homme pratique; avant d'exécuter sa menace et de laisser libre cours à son ressentiment, il voulait user de tous les moyens en son pouvoir pour éviter un duel où, ainsi qu'il le disait, il avait tout à perdre et rien à gagner, soit qu'il trait Norbert, soit qu'il fût tué par lui.

Il évita donc de donner au marquis les occasions que celui-ci recherchait; Norbert cependant, s'attachait à ses traces, attendait patiemment son heure.

Un jour, vers deux heures, les affaires financières de Rouquin nécessiteraient sa présence à la Bourse.

Ses agents venaient de lui dire qu'ils avaient vu la voiture du marquis d'Argental sortir de l'hôtel de la rue de Grenelle vers cette heure-là et le marquis entrer au Palais Bourbon.

Rouquin était donc tranquille. Vers trois heures, au moment où la Bourse, encore très animée, allait fermer; Rouquin sortit pour prendre l'air et se mêla au étouffante chaleur, et se mit à se mouvoir à la foule encombrant le péristyle.

Tout le Paris de la finance était réuni là, agents de change, banquiers, coulissiers, agitateurs.

Tout à coup, cette foule hurlante et étourdissante fut bousculée traversée brusquement par un homme de haute taille, robuste, et qui s'avancait droit devant lui, sans être dérangé, soufflant à la fois comme un vent de bibles antiques qui renversaient les murailles et les portes les plus solides; c'était le marquis.

En même temps une voix forte et rude, au timbre métallique, résonnait par-dessus tout ce bruit et tous ces cris.

AVIS AVIS! PROPRIÉTÉS EN CAR C'EST LE BON TEMPS!

M. C. Angers, agent d'instruments aratoires et de machines à coudre de St-Evariste de Forzyth, P. Q., vient de recevoir un char d'instruments à la station Ting sur le Québec Central, d'une compagnie de Brockville, Ont.

TAPIS EN FEUTRE

TAPIS EN FEUTRE DE PORTE ÉPAISSEUR 1/2 pouce. A vendre par J. & W. REID, Rue St-Paul.

A VENDRE 1,000 QUARTS DE GORDON.

250 7/8 REINE. Brat. Etoupe gondronnée etc. tout à très bas prix. J. & W. REID, Rue St-Paul.

A VENDRE 50 tonnes de feutre gondronné pour toiture, maison.

50 tonnes de feutre pour maison. J. & W. REID, Rue St-Paul.

Odil. Vallieres Horloger-Bijoutier

66, RUE COMMERCIALE, LEVIS. En dehors de la station d'Intercolonial.

Avis Aux DAMES et DEMOISELLES DE LEVIS.

J'ai l'honneur de vous informer que je tiens un magasin de vêtements avec plaisir reçues toutes les modes qui se font en ce moment...

Jos. Deslauriers, jur.

Photel Fraserville FRASERVILLE P. Q.

CET HOTEL est de première classe et peut accommoder un grand nombre de personnes.

SOUSSIONS

DES SOUSSIONS sollicitées, portant la somme de \$100,000,000, par le Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mercredi le 30 juin.

Un pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant à l'acte et les questions approximatives requises, en adressant à aucun des postes de la poste à Lévis dans le Nord-Ouest, ou au bureau du langage.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être accompagnée de la plus haute somme des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque payable par une banque canadienne, pour une somme égale à celle de la plus haute soumission acceptée.

Chaque chèque sera accompagné de la somme nécessaire pour payer le montant de la plus haute soumission acceptée, si elle est inférieure à celle de la plus haute soumission acceptée. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera restitué.

Il sera tenu compte aux soumissionnaires qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisé.

J. E. CHABOT, L. L. B. NOTAIRE PUBLIC

Agent d'immeubles et de placements, hypothécaires. Plusieurs maisons à vendre dans les différents quartiers de la ville, \$4,000-600 à préter, à la campagne, sur hypothèques.

BUREAU D'AFFAIRES RUE COMMERCIALE, (en face de la station de l'Intercolonial)

DE J. H. A. M., A S H. P. M.

BUREAU PRIVE: PENSION NOLET, COTE DU PASSAGE

DE J. H. A. M., A S H. P. M.

BUREAU DU SOIR: M. J. E. CHABOT, notaire, a ouvert un bureau de soir, au bureau de MM. Belleau, St-Jacques & Belleau, Côte du Passage, de 7 hrs. à 8 heures p. m.

ROUQUIN ne s'était pas troublé en se trouvant en face de son ennemi, de son complice.

Rapidement, voyant qu'il ne pouvait s'échapper et que Norbert allait provoquer un scandale, il avait dit: "Mais, réfléchissez une dernière fois.

Mais Norbert ne paraissait ne point l'entendre. (A continuer.)

J. E. CHABOT, L. L. B. NOTAIRE PUBLIC

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 8 juin 1886

LA MARQUISE GABRIELLE

LES AMOURS PARISIENNES.

XIII

"Diable! fit Rouquin, c'est donc sérieux.

—Jugez-en. Le misérable se tut pendant quelques instants. Il était blême. Ses lèvres avaient blanchi.

Une irritation se paignait dans la contraction de ses traits... Ses yeux s'injectaient de sang.

Norbert lui, avait la même impassibilité résolue. Le sacrifice de sa vie était fait.

—Raisonnons dit Rouquin... vous êtes très fort au pistolet. Je suis aussi fort que vous, mais je courrais trop les chances... Le pistolet est brutal et me balle dans la tête ne pardonne guère.

—Le hasard choisira nos armes. —Parbleu! Et si le hasard, qui est malin, choisit le pistolet? Non, non, s'il vous plaît. —L'épée donc. —Ah! cela vaut mieux déjà, beaucoup mieux... l'épée est prudente on

ne fait avec elle que les blessures qu'on veut bien...

—Il faut qu'il y ait mort d'homme. —Montrez donc, que diable! si vous y tenez tant.

Norbert considéra Rouquin avec dégoût. Mais celui-ci comprit ce regard.

Il était brave, il méprisait le danger, on l'a vu... il répliqua au hasard par un mot.

—J'ai dit que je ne voulais pas vous tuer, vous m'êtes utile. Vous valez pour moi des millions: La partie n'est pas égale — Il est inutile de me montrer que vous me prenez pour un lâche... Je ne le suis pas.

Vous le verrez à l'occasion. Tout à l'heure, j'étais presque décidé à me battre... Maintenant, réflexion, je refuse... Je courrais trop de risques; j'ai tout à perdre.

—Songez je vous y obligerai. Alors, ce sera une autre affaire... Moi j'éviterai avec soin, je vous en prévient, de vous fournir les occasions que vous cherchez.

—C'est votre dernier mot. —Oui. Et adieu, marquis! Je vous souhaite plus de calme et de raison.

—Adieu et à bientôt. —Rouquin n'avait pas menti en disant qu'il n'avait pas d'intérêt à la mort de Norbert: il n'avait pas menti en disant qu'il l'eût défendu, même, au besoin; Norbert mort, en effet n'étaient-ce pas ses espérances envolées.